



Grandir en musique

Pass Culture pour les moins de 18 ans

MODE D'EMPLOI

SOMMAIRE

1.	Présentation	p.3
2.	L'outil pass Culture : l'offre individuelle et l'offre collective.....	p.7
3.	Le pass Culture pour les JM France.....	p.10
4.	Guide d'utilisation de la plateforme.....	p.11
5.	Suivi du cycle de l'offre collective.....	p.21
6.	Ce qu'il faut retenir.....	p.23
7.	Ressources et contacts.....	p.26

1 Présentation



Grandir en musique

Le pass Culture est un dispositif d'accès aux œuvres culturelles mis en place par l'État en février 2019. Il a pour objectif de **renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes** et **faciliter la diffusion des propositions des structures culturelles**.

Le pass Culture a été proposé aux jeunes de 18 ans. Depuis sa généralisation sur l'ensemble du territoire en mai 2021, ce sont plus de 900 000 jeunes de 18 ans qui ont activé leur pass. Chaque jeune atteignant sa majorité peut donc obtenir la somme de 300 euros qu'il peut utiliser pendant 24 mois pour l'achat de biens culturels ou des sorties culturelles, grâce à une application rassemblant toutes les offres.

1 Présentation

Depuis septembre 2021, l'accès du pass Culture s'est ouvert aux moins de 18 ans et comporte désormais :

- **un volet individuel** : chaque jeune, à partir de 15 ans, peut ouvrir son compte personnel (utilisation individuelle).

Tous les jeunes résidant en France depuis au moins un an sont éligibles au pass Culture : pour les jeunes de 15, 16 et 17 ans, le crédit peut être reporté et cumulé jusqu'à la veille de leurs 18 ans. À 18 ans, le crédit est valable deux ans à compter de l'inscription.

- **un volet collectif** : les enseignants peuvent y avoir accès pour leur classe, à partir de la 4^e. C'est ce volet qui intéresse en priorité les JM France, et que nous allons développer ensuite.



Grandir en musique

1 Présentation



Grandir en musique

Les **acteurs culturels** créent, présentent et référencent leurs offres. Cela concerne toute personne morale ayant son siège social en France (**SIREN**) proposant au moins une activité culturelle.

Les acteurs culturels peuvent créer **des offres individuelles**, qui sont directement choisies par les jeunes (à partir de 15 ans) ou **des offres collectives**, qui sont directement réservées par les enseignants et les chefs d'établissements, pour leur(s) classe(s). Dans le second cas, cela concerne tous les collèges et lycées du territoire, publics ou privés sous contrat.

1

Présentation



Grandir en musique



2 L'outil pass Culture



Grandir en musique

L'OFFRE INDIVIDUELLE

L'offre individuelle accompagne « progressivement les jeunes vers des choix individuels et autonomes »*. Chaque jeune a ainsi la possibilité de faire son choix parmi les offres culturelles présentes à travers son compte personnel pass Culture.

De combien son compte est-il doté ?

- à 15 ans : 20 €
- à 16 ans : 30 €
- à 17 ans : 30 €

* Document du ministère de la Culture suite au webinaire sur le pass Culture

2 L'outil pass Culture

L'OFFRE COLLECTIVE

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, l'**offre collective** invite les enseignants à accompagner leurs élèves « dans leurs contacts et leurs expériences directes avec le monde de l'art et de la culture »*.

Un crédit, dépendant du niveau d'études, est attribué annuellement à l'établissement d'enseignement secondaire, selon les montants suivants :

- 4^e et 3^e : 25 € par élève
- 2nde et CAP : 30 € par élève
- 1^e et Terminale : 20 € par élève

* Document du ministère de la Culture suite au webinaire sur le pass Culture



Grandir en musique

2 L'outil pass Culture

L'OFFRE COLLECTIVE

Les offres collectives sont uniquement disponibles sur le **site ADAGE** auquel seuls les **enseignants et les établissements ont accès**.

ADAGE (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) est une plateforme numérique destinée à la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle (PEAC) dans les 1^{er} et 2nd degrés. Il s'agit de l'**unique voie d'accès aux offres collectives pour les professeurs et référents des établissements d'enseignement secondaire**. Un « catalogue pass Culture » qui centralise toutes les offres collectives de tous les acteurs culturels participants est accessible à tous les personnels d'établissement scolaire.



Grandir en musique

3 Le pass Culture pour les JM France



Grandir en musique

Le pass Culture, notamment grâce à l'offre collective, est un nouveau moyen pour les JM France de :

- **développer les actions** auprès des collégiens et lycéens ;
- **garantir un financement** à leurs actions : chaque structure culturelle définit un prix forfaitaire à son offre (il n'y a aucune limite sur le prix) ;
- **augmenter leur visibilité** et toucher de **nouveaux établissements scolaires** : tout enseignant peut accéder aux propositions des structures culturelles de proximité grâce à un système de géolocalisation. Des établissements scolaires qui n'ont jamais assisté à des spectacles JM France ou bien qui ne connaissent pas les JM France pourront ainsi les découvrir.

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

Pour intégrer le dispositif pass Culture et proposer une ou plusieurs offre(s), il faut s'assurer que votre association :

- possède un numéro SIREN ;
- soit déjà référencée sur ADAGE. Ce référencement est effectué par votre Académie de votre région ou par la Drac.

Si vous ne savez pas si votre structure est référencée sur ADAGE, vous pouvez tout de même vous inscrire sur la plateforme du pass Culture. Si votre association est référencée sur ADAGE, vous recevrez un email confirmant votre inscription. Dans le cas contraire, vous recevrez un email indiquant que l'association n'est pas encore référencée sur ADAGE. Vous aurez alors la possibilité d'en faire la demande grâce au formulaire disponible sur la plateforme du pass Culture.

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

1/ CRÉER SON COMPTE



**Bienvenue sur l'espace dédié
aux acteurs culturels**

*Et merci de votre participation pour
nous aider à l'améliorer !*

Tous les champs sont obligatoires

Adresse e-mail

egarry@jmfrance.org

Mot de passe

.....

Mot de passe égaré ?

Créer un compte

Se connecter

➔ Rendez-vous sur :
<http://www.passculture.pro>

➔ Cliquez sur **Créer un compte**

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

1/ CRÉER SON COMPTE



Créer votre compte professionnel

Merci de compléter les champs suivants pour créer votre compte.

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités de fonctionnement avant de renseigner les champs suivants.

- [Fonctionnement du pass Culture pro](#)
- [Consulter notre centre d'aide](#)

➔ Inscrire vos informations de contact

➔ Inscrire le numéro SIREN de votre association

Tous les champs sont obligatoires sauf mention contraire

Adresse e-mail

egarry@jmfrance.org

Mot de passe

.....

Nom

Mon nom

Prénom

Mon prénom

Téléphone (utilisé uniquement par l'équipe du pass Culture)

Mon numéro de téléphone

SIREN de la structure que vous représentez

123456789

J'accepte d'être contacté par e-mail pour recevoir les nouveautés du pass Culture et contribuer à son amélioration (facultatif)

Ce compte est personnel : plusieurs personnes d'une même association peuvent avoir chacune leur compte

À la suite de la création de votre compte, votre demande est étudiée par le pass Culture qui vérifie l'existence de votre structure et son référencement sur ADAGE.

Vous recevrez un email après cette vérification.

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

2/ CRÉER UNE OFFRE COLLECTIVE

→ Pour pouvoir créer une offre, vous devez d'abord **créer un lieu**, celui du siège social de votre association.

A screenshot of the JM France platform interface. At the top, there is a dropdown menu with the text 'UNION NAT JEUNESSES MUSICALES FRANCE' and a 'Masquer' button. Below this is a section titled 'Informations pratiques' containing the Siren number (775662166), the designation (UNION NAT JEUNESSES MUSICALES FRANCE), and the social seat address (20 RUE GEOFFROY L ASNIER 75004 PARIS 4). The next section is titled 'Lieux' and contains the text 'Avant de créer votre première offre physique vous devez avoir un lieu'. Below this text are two buttons: 'Créer un lieu' (highlighted in red) and 'Créer une offre'. At the bottom, there is a 'Profil et aide' section with a 'Profil' card (containing name, first name, email, and phone number) and an 'Aide et support' card (containing links to 'Centre d'aide', 'Contacter le support', and 'Conditions Générales d'Utilisation'). A red arrow points from the text on the left to the 'Créer un lieu' button.

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

2/ CRÉER UNE OFFRE COLLECTIVE

The screenshot shows the 'Créer une nouvelle offre' (Create a new offer) page. At the top, there is a purple navigation bar with icons and labels for 'PRO', 'Accueil', 'Guichet', 'Offres', and 'Réservations'. Below the navigation bar, the main heading is 'Créer une nouvelle offre'. Underneath, the question 'À qui destinez-vous cette offre ?' (To whom do you intend this offer?) is displayed. There are two selection options: 'Au grand public' (To the general public) and 'À un groupe scolaire' (To a school group). The 'À un groupe scolaire' option is selected, indicated by a red checkmark in the top-left corner of its box. At the bottom of the page, there are two buttons: 'Retour' (Return) and 'Étape suivante' (Next step).

Cliquer sur **À un groupe scolaire** pour pouvoir créer une **offre collective** et ainsi la rendre visible auprès des enseignants sur la plateforme ADAGE.

4 Guide d'utilisation de la plateforme

2/ CRÉER UNE OFFRE COLLECTIVE



Grandir en musique

PRO

Accueil Guichet Offres Réservations Remboursements

Créer une nouvelle offre scolaire

[Détails de l'offre](#) > [Date et prix](#) > [Confirmation](#)

Tous les champs sont obligatoires sauf mention contraire.

Pour proposer plusieurs dates, heures ou prix, il vous sera nécessaire de **créer plusieurs offres**

Lieu de rattachement de votre offre

Le lieu de rattachement permet d'associer vos coordonnées bancaires pour le remboursement pass Culture.

Structure

UNION NAT JEUNESSES MUSICALES FRANCE

Lieu qui percevra le remboursement

UNJMF

Afin de recevoir le paiement lié à votre offre, vous devez ici associer le lieu que vous avez créé précédemment, celui de votre siège social.

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

2/ CRÉER UNE OFFRE COLLECTIVE

Informations pratiques

Ces informations sont visibles par les enseignants et les chefs d'établissement,

Adresse où se déroulera l'événement :

- Dans votre lieu
- Dans l'établissement scolaire
- Autre

Adresse de l'événement

Maison des Pratiques Artistiques Amateurs
4 rue Félibien
75006 Paris

70/200

→ Ici, vous indiquez le lieu où se déroulera votre offre.

Ce lieu peut être :

- une autre structure culturelle (salle de spectacle, théâtre, opéra etc.)
- l'établissement scolaire

Participants

Cette offre s'adresse aux élèves de :

- Collège - 4e
- Collège - 3e
- CAP - 1re année
- CAP - 2e année
- Lycée - Seconde
- Lycée - Première
- Lycée - Terminale

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

2/ CRÉER UNE OFFRE COLLECTIVE

Contact

Ces informations sont affichées sur votre offre.
Elles permettent aux enseignants et aux chefs d'établissement scolaires de vous contacter.

Téléphone

0144618679

E-mail

egarry@jmfrance.org

Notifications

Être notifié par e-mail des réservations

E-mail auquel envoyer les notifications

egarry@jmfrance.org

➔ Vos informations de contact sont transmises aux enseignants et chefs d'établissement qui réservent votre offre.

➔ N'oubliez pas de cocher cette case si vous souhaitez être prévenu dès qu'un enseignant réserve votre offre et dès que le chef d'établissement la valide.

4 Guide d'utilisation de la plateforme



Grandir en musique

Créer une nouvelle offre scolaire

Détails de l'offre > Date et prix > Confirmation

Date et prix

- Je connais la date et le prix de mon offre
 Je préfère être contacté par un enseignant avant de définir la date et le prix de l'offre

Vous pourrez modifier ces informations en fonction de vos échanges avec l'établissement scolaire.

[Consultez l'article "Comment modifier ou annuler une offre collective pré-réservée/réservée"](#)

Indiquez le prix total de l'événement et le nombre de personnes qui y participeront.
(Exemple : j'accueille 30 élèves à 5€ la place, le prix total de mon offre s'élève à 150€)

Date	Horaire	Nombre de places	Prix total	Date limite de réservation
10/06/2022	14:15	30	300	03/06/2022

Détails

Optionnel

Détaillez ici des informations complémentaires

0/1000

2/ CRÉER UNE OFFRE COLLECTIVE

Ici, il faut préciser :

- le nombre de places pour votre offre (pour une classe, plusieurs classes, tout un établissement)

- le prix de votre offre

Par exemple, vous proposez un concert suivi d'une rencontre d'une heure pour 35 élèves à 10 euros, le prix total sera de 350 euros.

Attention, le pass Culture **ne permet pas**, pour l'instant, **d'intégrer les frais de transport des élèves** dans le prix total de l'offre.

Il ne permet pas non plus de proposer plusieurs dates ou plages horaires.

4 Guide d'utilisation de la plateforme

2/ CRÉER UNE OFFRE COLLECTIVE



Grandir en musique

A screenshot of the ADAGE platform's 'Créer une nouvelle offre scolaire' page. The page has a purple header with navigation icons for 'PRO', 'Accueil', 'Guichet', 'Offres', 'Réservations', and 'Remboursement'. The main content area is white and features a green checkmark icon, the text 'Offre créée avec succès !', and a message stating that the offer is now available on ADAGE and visible to teachers and school heads. At the bottom, there are two buttons: 'Voir mes offres' and 'Créer une nouvelle offre'.

5 Suivi du cycle de l'offre collective

1/ DU CÔTÉ DE L'ACTEUR CULTUREL

- ➔ Votre offre est créée et **retransmise sur ADAGE**.
- ➔ Vous serez notifié.e lorsqu'un enseignant aura réservé votre offre (si vous avez bien coché l'option).
- ➔ Puis vous recevrez une seconde notification lorsque le chef d'établissement aura validé la réservation de votre offre.
- ➔ Tant que l'offre n'est pas encore validée, vous pouvez **modifier sa description, sa date et son prix**.
- ➔ Vous pouvez **annuler** la réservation d'un établissement scolaire ou votre offre **jusqu'à la veille de l'événement**.
- ➔ Le paiement de chaque réservation s'effectue tous les quinze jours, après que l'événement ait eu lieu (le pass Culture a un système automatique de paiement des offres toutes les deux semaines).
- ➔ Il n'y a donc pas de devis ou de facture à éditer.

The screenshot shows the 'Offres' (Offers) management page. At the top, there is a navigation bar with icons for 'PRO', 'Accueil', 'Guichet', 'Offres', 'Réservations', and 'Remboursement'. Below the navigation bar, there are two buttons: 'Importer des offres' and 'Créer une offre'. The main section is titled 'Rechercher une offre' and includes a search bar with the placeholder text 'Rechercher par nom d'offre ou par ISBN'. There are several filters: 'Type d'offre' (set to 'Toutes les offres'), 'Lieu' (set to 'Tous les lieux'), 'Catégories' (set to 'Toutes'), 'Mode de création' (set to 'Tous les modes'), and 'Période de l'événement' (with date pickers). A 'Lancer la recherche' button is located below the filters. The search results show 18 offers, sorted by 'Ordre alphabétique'. Two offers are visible in the list:

	Lieu	Stock	Statut
<input type="checkbox"/> Mensch ! Où sont les Hommes ? 12 prix	Théâtre du soleil	Illimité	active
<input type="checkbox"/> Titre vraiment très long d'un truc que l'on aime beaucoup	Théâtre du soleil	23	désactivée

5 Suivi du cycle de l'offre collective



Grandir en musique

2/ L'OFFRE COLLECTIVE SUR ADAGE

The screenshot shows the Adage website interface. At the top, there is a navigation bar with the Adage logo and links for 'Découvrir des projets', 'Suivi des projets', 'Ressources', and 'Mon compte'. On the right, it identifies the user as 'ACA LA SAS PASS CULTURE' and lists it as a 'Partenaire régional conventionné - ILE-DE-FRANCE'. Below the navigation bar is the 'pass Culture' logo. The main content area is titled 'Rechercher une offre' and features a search input field with the placeholder text 'Nom de l'offre, du lieu ou de la catégorie (films, visites, conférences, spectacles, cours, musique)'. A pink 'Rechercher' button is to the right of the input field. Below the search bar, a search result is displayed for 'Offre collective EAC - La Guerre de Troie (en moins de deux !)'. The location is 'La Barbacane'. The offer details include: 'Spectacle, représentation' with a calendar icon, the date '01/04/2022 à 14:00', and the location '78650, BEYNES'. The price is '€ 350€'. Below this, it says 'Séance tout public du spectacle La Guerre de Troie (en moins de deux !)' and includes a button 'en savoir plus'. Underneath, there is a section for 'Informations complémentaires' with the address: 'Adresse où se déroulera l'évènement: SYND INTERCOM GESTION LA BARBACANE, PLACE DU 8 MAI 1945, 78650 BEYNES'. At the bottom of the result, it states 'Cette offre est accessible aux publics en situation de handicap :'. The top right of the screenshot shows a 'DECONNEXION' link.

- ➔ Votre offre est immédiatement **retransmise sur ADAGE**.
- ➔ Tout enseignant peut avoir accès à votre offre grâce à la barre de recherche.
- ➔ L'offre collective présente sur ADAGE n'est réservable que par **un seul établissement scolaire**.
- ➔ Une fois l'offre réservée, elle disparaît de la plateforme.
- ➔ La réservation de l'offre doit être **impérativement confirmée par le chef d'établissement**.
- ➔ Le chef d'établissement peut **annuler l'offre jusqu'à 15 jours avant la date de l'évènement**.

6 Ce qu'il faut retenir



Grandir en musique

- Votre compte est **personnel** et doit être relié à votre structure grâce à son **numéro SIREN**.
- Votre structure doit être **référéncée sur ADAGE** pour pouvoir poster une offre collective ; si elle n'est pas référencée, il est possible d'en faire la demande.
- Votre compte personnel doit **avoir un lieu** pour pouvoir percevoir le paiement de votre offre. Ce lieu est l'adresse du siège de votre structure.
- À ce lieu est un associé un compte bancaire qui recevra le paiement des offres réservées.
- À chaque offre correspond **une date, un horaire, un lieu, un nombre de places limité et un forfait**.
- Lorsqu'une offre est réservée, elle disparaît de la plateforme ADAGE. Si vous souhaitez la proposer à d'autres établissements, il faut la créer à nouveau.

6 Ce qu'il faut retenir



Grandir en musique

- Dans le cas d'une représentation proposée plusieurs fois dans une même journée, **chaque horaire de séance doit faire l'objet d'une offre spécifique.**
- Dans le cas d'un événement itinérant, **chaque représentation devra faire l'objet d'une offre avec un lieu et une date spécifiques.**
- Pour proposer une offre collective à un établissement scolaire précis, il faut le mentionner dans son titre. *Par exemple, « Concert et rencontre pour le collège Henri IV, Paris 5^{eme} ».*
- Une offre peut contenir **plusieurs activités dans plusieurs lieux différents.**
- **Le coût de l'offre ne peut pas contenir les frais de transport des élèves.**
- Le **paiement de l'offre se fait après que l'événement ait eu lieu.** Le pass Culture réalise systématiquement les paiements des offres collectives **toutes les deux semaines.**

6 Ce qu'il faut retenir

- Il n'est pas possible d'avoir plusieurs RIB pour un seul établissement. Tous les paiements des offres collectives créées par la même structure se font sur un seul IBAN.
- Le pass Culture peut servir à créer des offres qui s'intègrent à un projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) existant.
- Pour des PEAC en co-construction avec plusieurs structures, c'est **la structure qui crée l'offre collective qui est remboursée.**
- Pour des PEAC en co-construction, **chaque structure peut créer une offre collective avec un lieu identique.** Elles peuvent avoir le même titre mais proposer l'offre à des établissements différents en le mentionnant.



Grandir en musique

7 Ressources et contacts



Grandir en musique

Toutes ces informations sont consultables sur le document du webinaire sur le pass Culture organisé par l'Académie de Paris.

Pour toute question sur le pass Culture, vous pouvez vous adresser à :

➔ Eléna Garry, assistante action culturelle / egarry@jmfrance.org / 01 44 61 86 79

➔ Valentin Siellet, chargé de développement territorial / vsiellet@jmfrance.org / 01 44 61 86 71

MERCI !